

## DISPOSITIF

### Préparation au concours de

### Technicien/technicienne principal de 2<sup>ème</sup> classe

Pour l'accès à cette préparation, un test est programmé. En fonction des résultats, vous pouvez être orienté(e) en **Tremplin** (formation de remise à niveau) avant de suivre la **Préparation** : **Tremplin Perfectionnement en communication écrite** (capacités rédactionnelles, analyse, synthèse) format mixte 5 jours présentiel + 2 jours à distance soit 42 h

	Concours interne	Concours externe	3 <sup>ème</sup> concours
<b>Epreuves d'admissibilité</b>	<p><b>Apprendre en autonomie</b> Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p> <p><b>Rédaction d'un rapport technique assorti de propositions opérationnelles portant sur une spécialité.</b> Méthodologie – mode projet – devoirs à distance – concours blanc en présentiel – ressources à distance Présentiel : 24 h / 4 jours (dont 3 h de concours blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (dont 3 h par devoir soit au total 9 h pour 3 devoirs)</p> <p><b>Etude de cas sur une spécialité</b> Méthodologie – devoirs à distance – concours blanc – ressources à distance Présentiel : 13 h / 2 jours (dont 4 h dédiées au concours blanc) Distanciel : 18 h / 3 jours (dont 4 h par devoir soit au total 12 h pour 3 devoirs)</p>	<p><b>Apprendre en autonomie</b> Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p> <p><b>Rédaction d'un rapport technique assorti de propositions opérationnelles portant sur une spécialité.</b> Méthodologie – mode projet – devoirs à distance – concours blanc en présentiel – ressources à distance Présentiel : 24 h / 4 jours (dont 3 h dédiées au concours blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (dont 3 h par devoir soit au total 9 h pour 3 devoirs)</p>	<p><b>Apprendre en autonomie</b> Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p> <p><b>Rédaction d'un rapport technique assorti de propositions opérationnelles portant sur une spécialité.</b> Méthodologie – mode projet – devoirs à distance – concours blanc en présentiel – ressources à distance Présentiel : 24 h / 4 jours (dont 3 h dédiées au concours blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (dont 3 h par devoir soit au total 9 h pour 3 devoirs)</p> <p><b>Etude de cas sur une spécialité</b> Méthodologie – devoirs à distance – concours blanc – ressources à distance Présentiel : 13 h / 2 jours (dont 4 h dédiées au concours blanc) Distanciel : 18 h / 3 jours (dont 4 h par devoir soit au total 12 h pour 3 devoirs)</p>
<b>Apport de connaissances</b>	<p><b>Culture territoriale et Connaissances liées au cadre d'emplois</b> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours</p>	<p><b>Culture territoriale et Connaissances liées au cadre d'emplois</b> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours</p>	<p><b>Culture territoriale et Connaissances liées au cadre d'emplois</b> Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours</p>
<b>Epreuves d'admission</b> pour les admissibles	<p><b>Entretien avec le jury</b> Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>	<p><b>Entretien avec le jury</b> Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>	<p><b>Entretien avec le jury</b> Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>

Pour connaître la programmation des préparations sur votre région, rendez-vous sur notre site [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr) puis géo-localisez-vous en choisissant votre département (menu déroulant) puis en 3 clics : entrez par la rubrique Evoluer/Préparations aux concours et examens/Je souhaite préparer un concours ou un examen.

**L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.**

**L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur via le site <https://www.concours-territorial.fr/>**